



**Île de loisirs de Cergy-Pontoise**  
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion  
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex  
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95  
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr  
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Séance du 12 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 janvier à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 5 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

**Présents** : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Rachid TEMAL, Alexandre PUEYO, Malika YEBDRI, Gilles LE CAM,

**Absents excusés** : Edwina ETORE-MANIKA, France-Lise VALIER, Hervé FLORCZAK, Sylvie COUCHOT, Cécilia TOUNGSI-SIMO

#### DELIBERATION 2023- 004

**Objet** : Avenant n°4 prolongeant pour une durée de 4 ans par reconduction expresse la convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révoquant avec la société Planet Nautic

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1<sup>er</sup> octobre 1974,

**Vu** le souhait du SMEAG de confier l'exploitation de l'activité pédalos par autorisation du domaine public,

**Vu** la convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révoquant passée avec la société Planet Nautic en date du 21 mars 2019,

**Vu** la demande de reconduction expresse de la convention reçue par courrier en date du 10 juillet 2022,

**Considérant** que la société Planet Nautic durant ces quatre années a fait preuve de professionnalisme, d'adaptation, répondant ainsi à toutes ses obligations et permettant de verser au Syndicat une redevance en constante augmentation,

**Le comité syndical,**

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Madame Malika YEBDRI,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le 16/01/2023

ID : 095-259500627-20230112-D2023\_004-DE

Berger  
Levrault

**APPROUVE** l'avenant n°4 prolongeant pour une durée de 4 ans la convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable avec la société Planet Nautic,

**AUTORISE** le président à signer l'avenant n°4 avec la société Planet Nautic.

**PRECISE** que les crédits sont prévus au chapitre 70 du budget principal du Syndicat Mixte, d'Etudes et d'Aménagement de l'Île de Loisirs.

Le Président

Thibault HUMBERT

